



Lundi 21 mars 2022

Didier Mamis est le nouveau secrétaire général pour les affaires régionales auprès du préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Didier Mamis a été nommé secrétaire général pour les affaires régionales auprès de Christophe Mirmand, préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, préfet des Bouches-du-Rhône, par arrêté du Premier ministre du 28 février 2022.

Il a pris ses fonctions ce lundi 21 mars. Il succède à ce poste à Isabelle Pantèbre, nommée préfète déléguée pour l'égalité des chances en Seine-Saint-Denis.

Avant sa nomination, Didier Mamis était, depuis 2019, Secrétaire général pour les affaires de Corse auprès du préfet de Corse.

Ancien vétérinaire praticien, il a exercé sa profession jusqu'en 1994 et a officié ensuite plusieurs années en Afrique pour le ministère des Affaires étrangères. Notamment en tant qu'assistant technique et responsable d'un programme de développement agricole en Guinée entre 1996 et 1997, avant de travailler sur différents projets d'appui au Tchad de 1998 à 2001.

Il a, par la suite, fait son retour en France, en rejoignant le ministère de l'Agriculture, à Paris, à la Direction générale de l'alimentation.

Il a ensuite occupé les fonctions de directeur départemental des services vétérinaires du Val-d'Oise, puis de la Savoie de 2005 à 2010, ainsi que de directeur départemental de la cohésion sociale et de la protection des populations à nouveau en Savoie pendant 5 ans.

Plus récemment, Didier Mamis a aussi été directeur départemental de la cohésion sociale des Bouches-du-Rhône à partir de 2015, et directeur départemental délégué de l'ancienne direction régionale et départementale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRDJSCS) de Provence-Alpes-Côte d'Azur, adjoint au directeur régional et départemental, jusqu'en 2019.

A Marseille, il a travaillé notamment sur les questions d'hébergement et de logement, d'accueil des migrants, de lutte contre la pauvreté. En Corse, il s'est investi en particulier dans plusieurs grands dossiers de politiques publiques de l'État, comme les plans d'investissement spécifiques à la Corse, le soutien à l'économie pendant la crise, le relance, l'énergie ou encore la desserte maritime de l'île.

Pour toute demande presse, merci de l'adresser à pref-communication@bouches-du-rhone.gouv.fr

Service Régional de la Communication Interministérielle

04 84 35 40 00 | www.bouches-du-rhone.gouv.fr | www.paca.gouv.fr

